

Mars à Grans 2007

**bulletin mensuel
d'informations
municipales**
N° 181

Sommaire

- P.2 : ● 5^{ème} Salon
des Saveurs & Traditions
- P.3 : ● L'édito du Maire
- P.4 : ● Compte rendu
du Conseil Municipal du 12/02/07
- P.5 : ● La cérémonie des vœux 2007
- P.6 : ● Les infos municipales
 - Une cérémonie réussie
 - Carnaval à la crèche
 - Vivre autrement
- P.7 : ● Les infos municipales
 - Le Club Senior Gransois
 - Emploi du feu
 - État civil
 - Médiathèque Intercommunale
 - Un nouveau conseiller municipal
 - Le Souvenir Français
- P.8 : ● Les infos municipales
 - Débat d'orientations budgétaires
- P.9 : ● Ça s'est passé à Grans
- P.10 : ● La vie associative
 - Il y a des racines aux branches
 - Amusiquons-nous
 - L'Amicale des Pompiers
 - A.S.G. Foot
 - Li Pichounet
 - Cantabile
- P.11 : ● La vie associative
 - Le Comité des Fêtes
- P.12 : ● Le 1^{er} oléiculteur de France
- P.13 : ● Le dossier du mois
 - Un pipeline à Grans
- P.14 : ● Expression libre
- P.15 : ● La vie culturelle
 - Poum Tchack "Déliirium Live"
 - Les tarifs des spectacles
 - Cinéma Espace Robert Hossein
- P.16 :
 - L'Agenda
 - Le poème de Marcelle Blaise
 - "Arts et Patrimoine"
 - Une artiste à l'école maternelle
 - 21 juin 2007... Faites de la musique



 **Ovest
Provence**



Grans

17 & 18 MARS 2007

Samedi de 14h à 18h30

Dimanche de 10h à 18h

Salle Gérard PHILIPPE

5^{ème} Salon

des

*Saveurs
&
Traditions*

Entrée gratuite

Possibilité de dîner sur place

Organisé par

le Comité des Fêtes de Grans

Renseignements :

Tél. : 04 90 55 83 65 Fax : 04 90 55 86 27

Animation musicale





**Chères Amies Gransoises,
Chers Amis Gransois,**

Notre action en direction de la Caisse d'Allocations Familiales va certainement porter ses fruits, après une rencontre avec la Direction Départementale et une entrevue avec Monsieur le Sous-Préfet d'Aix. Il semble que la commune va récupérer l'argent qui lui revient pour 2005-2006, en conformité avec le contrat signé en 2003 avec cet organisme. Si cela n'est pas confirmé, j'engagerai comme promis une action en justice pour que Grans reprenne ses droits. À suivre...

Je ne reviens que d'un mot sur la construction d'HLM. Il y a les annonces, les grandes déclarations lors du décès de l'Abbé Pierre, et les réalités de terrain que vivent tous les élus locaux, c'est à dire l'obligation ordonnée par nos gouvernants et laisse aux collectivités locales le problème des finances à trouver à partir des impôts locaux. On baisse les impôts sur le revenu payé par les plus aisés au niveau national, et on oblige les maires à augmenter les impôts locaux, système par ailleurs totalement injuste puisque complètement indépendant des revenus.

Grans évite ces augmentations depuis 6 ans avec une bonne gestion, des ressources nouvelles, mais jusqu'à quand allons-nous pouvoir compenser ces transferts de charges ? Un vrai débat pour l'avenir.

Pour 2007, nous allons voter un bon budget avec 2,7 M € d'investissements en baissant la dette et la taxe d'habitation, le foncier non bâti, la taxe

d'enlèvement des ordures ménagères. Le foncier bâti reste identique pour ne pas réduire nos recettes de Clésud, mais ce sont ces recettes nouvelles qui nous permettent de baisser les autres taxes.

Encore une bonne année budgétaire pour Grans. C'est le dernier budget que nous votons avant les élections de 2008.

Nous laisserons le soin au nouveau conseil municipal élu en mars 2008 de vous faire des propositions.

Dans l'attente, je reste toujours votre dévoué.

Yves VIDAL
Maire de Grans
Vice-Président de Ouest Provence
Conseiller Régional

P.S. : Dernière minute

Lors de la réunion du jeudi 15 février avec les enseignants de la maternelle et les deux associations de parents d'élèves, il nous a été annoncé que le 1^{er} dortoir est saturé, il a fallu utiliser le 2^{ème} inoccupé. Il y a eu doublement des élèves entre les prévisions de juin et la rentrée de septembre.

Décidément, nous n'avons pas vu assez pharaonique !





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2007

1/ INSTALLATION

D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À UNE DÉMISSION

2/ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2/08/2006

Le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

3/ APPROBATION CONVENTION VILLE DE GRANS / SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (SALON ET SA RÉGION)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le contenu de la dite convention et autorise Monsieur Le Maire à la signer ainsi que toute pièce utile afin de mener à bien cette affaire.

4/ CRÉATION D'EMPLOI

D'AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Le Conseil Municipal, à la majorité (25 voix pour - 2 Absentions : COURT P., BELMOND R.), décide de créer un emploi permanent non complet (20 heures) d'agent des Services Techniques et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

5/ FIXATION DE SEUILS DE POURSUITES

N.B. : Le Groupe Démocratie Gransoise a sollicité, avec l'accord de la majorité, le retrait de cette question de l'ordre du jour.

6/ REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement du sinistre à hauteur de 2 884,75 euros et précise que la recette sera inscrite au BP 2007.

7/ DÉCISION D'APPEL

AFFAIRE MAIRIE DE GRANS / ALONSO

Le Conseil Municipal, à la majorité 21 voix pour, 2 contre : BELMOND R. – COURT P. et 4 Refus de vote : CAMELER E.- LANGERON M. - MARTINEZ S. - REBOUL P.), décide de faire appel du présent jugement et désigne Maître BISMUTH Gérard afin de mener la procédure correspondante.

8/ MODIFICATION TARIFICATION DES FOIRES DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annuler la délibération n° 2006/123 du 18/12/2006 et décide de fixer les tarifs des emplacements des foires de printemps et d'automne selon le tarif dégressif au m² ci-après :

- de 1 à 4 m²= 5 euros
- de 5 à 10 m²= 4 euros
- de 11 à 24 m²= 3,5 euros
- de 25 à 34 m²= 3 euros
- de 35 à 84 m² = 2,5 euros

9/ COMPLÉMENT À LA DÉLIBÉRATION N°2002/128 RELATIVE À LA PRISE EN CHARGE DE DIVERSES DÉPENSES POUR LES GARDE-CHASSES ET PIÉGEURS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de la compléter en précisant le nom des garde-chasses :

- M. TRICON Vincent
- M. GRIFFET Roger
- M. BERNARD Daniel

et précise que les autres dispositions de la délibération n° 2002/128 demeurent inchangées.

10/ FIXATION RÉGIME DE PRISE EN CHARGE DE FRAIS ET D'INDEMNITÉS RELATIVES À L'ACTIVITÉ DE PIÉGEUR ET GARDE CHASSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la prise en charge directe annuelle des dépenses ci-après pour les garde-chasses et piégeurs :
 - Frais de permis et de timbre fédéral et redevance à la Fédération Départementale des Bouches du Rhône Assurance chasse
- Accepte le versement annuel pour les garde-chasses et piégeurs d'une indemnité de 130 euros comprenant leurs frais de carburant.
- Accepte le versement annuel pour les piégeurs d'une indemnité pour la destruction des nuisibles s'élevant à 17 euros par renard et à 0,50 euro par corneille.
- Précise que l'ensemble des indemnités sus évoquées feront l'objet d'une réévaluation annuelle de 2 % et que la présente délibération abroge l'ensemble des délibérations antérieures relatives à la prise en charge de frais et au versement de primes pour les garde-chasses et piégeurs.

11/ MODIFICATION DE L'INVENTAIRE SAN OUEST PROVENCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les modifications issues de cette délibération et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

12/ MOTION DE SOUTIEN AU COLLECTIF PROUVENÇO

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde son soutien moral au Collectif Prouvenço et autorise Monsieur Le Maire à représenter la Commune de Grans à l'occasion de ladite manifestation du 17 Mars 2007.

13/ INFORMATION SUR LES DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des manières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (*liste jointe*)

Décision N° 2006/46 Date : 15/12/2006
Objet : Marché à procédure adaptée
Fourniture d'un four multifonctions professionnel pour la cantine municipale.

Décision N° 2006/47 Date : 28/12/2006
Objet : Affaire Mairie de Grans / GAIGNE.

Décision N° 2007/01 Date : 04/01/2007
Objet : Honoraires Maître BISMUTH - Affaire Mairie de Grans / GAIGNE.

Décision N° 2007/02 Date : 09/01/2007
Objet : Fixation honoraires SCP CHOUCROY, GADIOU et CHEVALLIER Affaire Mairie de Grans / GAIGNE.

14/ DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Voir Page 8

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX à

Grans



UNE CÉRÉMONIE RÉUSSIE !!!

Le 30 janvier dernier, le Maire, Yves Vidal, et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population. **Près de 400 personnes étaient présentes** pour cette première cérémonie dans le nouvel Espace Robert Hossein. Les Gransois se sont donc déplacés en masse et ont apprécié le discours du Maire, en présence de nombreux élus de l'intercommunalité, des représentants de la Région et du Département et de Monsieur le Sous-Préfet.

Un film a retracé les événements importants de l'année écoulée, avec en fil rouge la construction de ce bâtiment. Une surprise a clôturé la projection avec les vœux de Robert Hossein en personne, filmé à Paris. **Il a rappelé son émotion lors de l'inauguration du 30 juin 2006 et son engagement à venir partager son expérience avec les enfants de Grans.**

« *Un amphithéâtre trop petit pour contenir tous les Gransois présents...* » déclarent plusieurs personnes présentes. **Faudrait-il déjà penser à lancer une étude de**

travaux pour l'extension de l'Espace Robert Hossein que certains, ils se reconnaîtront, qualifient de "bâtiment pharaonique" ?

Le traditionnel cocktail s'est tenu dans la salle d'évolution de l'Espace Robert Hossein pendant plus de trois heures. La salle était noire de monde. L'ambiance jazzy était assurée par le groupe "Jazz Cool Band" qui a apporté une atmosphère conviviale et décontractée à la manifestation.

Le buffet, **préparé par les boulangeries gransoises**, a été très apprécié et a été l'occasion pour chacun de se retrouver et d'échanger. **Plusieurs producteurs-artisans gransois ont présenté leurs produits au public** : chocolats, miel, tapenade et farine. De l'avis général, cette cérémonie a été très réussie et démontre, s'il en était encore besoin, que Grans est un village où il fait bon vivre et où **la proximité de la population avec ses élus n'est pas un vain mot !**

CARNAVAL À LA CRÈCHE "LES FEUILLANTINES"

Cette année le thème du carnaval de la crèche municipale "Les Feuillantines" sera "le cirque".



Durant deux mois, les enfants font des activités sur le cirque : chansons, comptines, activités manuelles, histoires, petit spectacle, etc.

Ils découvrent également les différents métiers du cirque, les animaux de la ménagerie, etc.

Puis **le vendredi 30 mars, vers 15 heures**, nous conclurons cette période, par un **défilé dans les rues de Grans**. Nos pas nous mèneront jusqu'à la salle Gérard Philippe où nous partagerons un goûter avec les anciens du village et les parents, invités à se déguiser s'ils le souhaitent pour faire la fête avec nous.

Collage réalisé par les enfants avec des éléments dessinés par un membre de l'équipe.

VIVRE AUTREMENT...



par Christine CALLIGARIS
Médecin Homéopathe

L'EAU, UN SUJET PRÉCIEUX

En tant que docteur en médecine alternative, j'ai toujours considéré l'eau comme un facteur de santé car elle intervient dans les échanges cellulaires et par conséquent dans l'équilibre du corps humain.

En effet, notre corps est composé de 70% d'eau. La Terre est elle aussi composée de 70% d'eau, d'où son nom de planète bleue. Le seul problème est que 97,5% de cette eau est salée et sur les 2,5% d'eau douce restant, 1,74% se présente sous la forme de neige ou de glace difficilement accessible. **Ces ressources en eau sont limitées, inégalement réparties, ce qui permet de prendre conscience de la chance pour nous, Gransois, d'avoir une eau de source abondante.**

La pollution de l'eau est une des premières causes de précarité des moyens de subsistance et de la mauvaise santé des populations. En 2002, plus de 3 millions de personnes ont trouvé la mort des suites de maladies liées à l'eau. La majorité de ces personnes étaient des enfants de moins de quatre ans vivant en Afrique ou en Asie du sud est.

Je me suis naturellement intéressée à l'eau dans notre village. Exempte de toute pollution bactériologique, de pH neutre (*ni acide, ni basique*), elle présente des critères de potabilité intéressants pour la santé.

Certes la législation en vigueur l'oblige à une légère chloration dont il est facile de se débarrasser en laissant reposer l'eau quelques heures dans un récipient largement ouvert. Le chlore étant volatil, il s'évapore et laisse une eau de grande qualité, sans aucun goût. **Cette eau est largement compétitive par rapport aux eaux minérales en bouteille** dont on ne connaît pas la traçabilité et dont on sait que l'exposition au soleil des bouteilles plastique n'est pas exempte de danger.

Il m'a semblé intéressant, dans un but écologique et économique, **d'inciter les gens à consommer l'eau du robinet**, immédiatement disponible, beaucoup moins coûteuse et sans bouteilles constituant autant de déchets et de plus fabriquées dans une matière issue du pétrole.

Cette eau du robinet est utilisée non seulement pour la boisson mais aussi pour l'hygiène, la production des biens alimentaires, énergétiques et industriels. Elle nécessite donc une grande vigilance quant à son utilisation qui doit être consciente et avisée. **Ne pas la gaspiller devient un impératif**, en traquant les fuites d'eau, notamment les chasses de WC, ou en ne laissant pas couler l'eau inutilement, en se brossant les dents par exemple, en favorisant la douche plutôt que le bain, en utilisant des économiseurs d'eau.

Il est important de laisser à nos enfants un village, une qualité de vie, une planète de haute qualité environnementale.

À bientôt...

LE CLUB SENIOR GRANSOIS ATTENTION AU VIRUS !

Les seniors Gransois ont attrapé le virus ! Effectivement, 25 adhérents du Club Senior Gransois ont débuté leur premier cours d'informatique (certains en débutants, d'autres plus chevronnés en cours plus élaborés) le mercredi 7 Février dans les locaux de l'Espace Robert Hossein. Un grand merci à la municipalité qui autorise l'accès à cette magnifique structure qui fait non seulement des heureux chez les petits mais aussi chez les plus grands à partir d'aujourd'hui.



Mais le Club Senior ne s'arrêtera pas là puisque, après l'informatique, bon nombre d'activités peuvent commencer selon le nombre d'inscrits, à savoir (par ordre de demandes) arts plastiques, randonnée, gym douce, danse, langues, atelier mémoire, ...

Pour tous renseignements, contactez le Club Senior Gransois au 04 90 55 96 17 ou le jeudi après midi à la Salle des Fêtes.

À BIENTÔT

EMPLOI DU FEU POUR LA DESTRUCTION DES VÉGÉTAUX COUPÉS

➔ Pendant la période sensible allant jusqu'au 31 Mars, il est obligatoire de déposer en Mairie une demande d'autorisation, au moins 5 jours avant la date prévue pour l'utilisation du feu.

État civil

• Naissances •

KERIGNARD - - SANTAMARIA Luna .. le 09 janvier à Aix-Puyricard
 LOURY Satya le 19 janvier à Salon de Pce
 LAHAULLE Swann .. le 24 janvier à Salon de Provence
 BOYER Nicolas le 27 janvier à Martigues

• Décès •

DAVTIAN Ina le 17 janvier à Grans (7 ans)
 SHERJAL Pierre le 19 janvier à Salon de Pce (67 ans)
 LOPEZ Veuve AGU Yvonne le 01 février à Grans (95 ans)
 CHOMEL Veuve BARRAS Nicole .. le 30 janvier à Peypin (50 ans)



MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE Albert Camus

AGENDA ACTION CULTURELLE MARS 2007

■ **Mardi 6 mars à 18 heures 30**

Les rendez-vous du mardi
COURSE À PIED ET HYGIÈNE DE VIE
Conférence par Pierre ESCOFFIER

Amateur de course à pied, Pierre Escoffier dressera un historique de cette pratique. Comment est-elle née ? Il parlera de l'engouement, de la façon de courir, de l'hygiène de vie, de l'alimentation, de l'étirement, etc. Pour finir sur la course à pied à Grans. *Entrée gratuite*

■ **Mercredi 7 mars à 15 heures**

Les rendez-vous du mercredi
À LA RENCONTRE DES PERSONNAGES DES FRÈRES GRIMM :

Cendrillon, le Petit Chaperon Rouge, Blanche Neige, La Belle au Bois Dormant, Tom Pouce, Hansel et Gretel...

Entrée gratuite
Sur inscription, nombre de places limité
Pour les enfants à partir de 6 ans

UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



Le conseil municipal du mois de février a vu l'arrivée d'un nouveau conseiller : Gérald Lettig.

Après la démission de Maryse Pillon, pour raisons personnelles, le conseil municipal n'était plus complet. Christine Leclerc n'ayant pu accepter la place rendue vacante en raison d'un déménagement professionnel et c'est Gérald Lettig, 31 ans, qui rejoint

l'équipe municipale.

Son dynamisme et son expérience du milieu sportif vont renforcer la majorité municipale dans son action.



LE SOUVENIR FRANÇAIS Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale se tiendra le Dimanche 4 mars 2007 à 10 h, à l'Espace Robert Hossein.

● 10 H : Assemblée Générale,

● 11 H : Dépôt de fleurs, à la stèle, au Bosquet du Souvenir.

Cette Assemblée se terminera par un apéritif offert par le Comité.

Pour commémorer le souvenir et le devoir de mémoire, tous les Gransois sont invités.

Le Président, Francois Pandolfi



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

INVESTISSEMENT	2003	2004	Variat° en % 2004/2003	2005	Variat° 2005/2004	2006	Variat° 2006/2005	Variat° 2006/2003
16 : Emprunts et dettes	354 761,12	358 296,78	1,00	365 971,11	2,14	212 186,43	-42,02	-40,19
20 : Immobilisat° Incorporelles	7 969,58	2 081,04	-73,89	5 373,62	158,22	87 319,28	1524,96	995,66
21 : Immobilisat° Corporelles	303 943,05	297 372,48	-2,16	762 785,53	156,51	553 886,15	-27,39	82,23
Total Dépenses Investissement	666 673,75	657 750,30	-1,34	1 134 130,26	72,43	853 391,86	-24,75	28,01
10 : Dotat°, fonds divers (sauf 1068)	144 991,69	324 231,14	123,62	84 378,00	-73,98	177 376,29	110,22	22,34
13 : Sub° d'investissement reçues	108 147,23	364 141,82	236,71	46 311,00	-87,28	383 906,68	728,98	254,99
16 : Emprunts						900 000,00		
Total Recettes Investissement	253 138,92	688 372,96	171,93	130 689,00	-81,01	1 461 282,97	1018,14	477,27
FONCTIONNEMENT	2003	2004	Variat° en % 2004/2003	2005	Variat° 2005/2004	2006	Variat° 2006/2005	Variat° 2006/2003
011 : Charges caractère Gal	1 172 214,33	982 229,87	-16,21	1 014 930,08	3,33	1 050 169,44	3,47	-10,41
012 : Charges de Personnel	2 114 213,99	2 281 347,69	7,91	2 505 095,40	9,81	2 659 626,81	6,17	25,80
014 : Atténuation de Produits						74 500,00		
65 : Autres charges Courantes	416 982,52	394 429,87	-5,41	460 832,67	16,84	492 109,15	6,79	18,02
66 : Charges Financières (Sauf ICNE)	95 270,62	68 863,77	-27,72	48 550,58	-29,50	46 981,13	-3,23	-50,69
67 : Charges Exceptionnelles (Sauf 675)		138,25		9 981,62	7119,98	22 662,56	127,04	
Total Dépenses Fonctionnement	3 798 681,46	3 727 009,45	-1,89	4 039 390,35	8,38	4 346 049,09	7,59	14,41
70 : Produits des Services	256 528,64	301 099,23	17,37	298 988,92	-0,70	323 478,99	8,19	26,10
73 : Impôts et Taxes	2 337 041,97	2 303 955,24	-1,42	2 254 694,27	-2,14	2 565 935,29	13,80	9,79
74 : Dotat°, Subvent° et participat°	1 090 391,99	993 521,22	-8,88	697 448,28	-29,80	811 211,29	16,31	-25,60
75 : Autres Pds Gest° Courante	165 908,52	289 167,23	74,29	263 810,25	-8,77	324 942,93	23,17	95,86
013 : Atténuation de Charges (Sauf 6611)	211 996,88	140 692,66	-33,63	183 375,71	30,34	146 973,39	-19,85	-30,67
76 : Produits Financiers		193,07				337,04		
77 : Produits Exceptionnels (Sauf 776 et 777)	129 729,07	35 512,00	-72,63	11 387,98	-67,93	77 438,76	580,00	-40,31
Total Recettes Fonctionnement	4 191 597,07	4 064 140,65	-3,04	3 709 705,41	-8,72	4 250 317,69	14,57	1,40
Ratio : Annuité de l'emprunt/Recettes Réelles de Fonctionnement	0,1074	0,1051		0,1117		0,0610		

En matière d'investissements :

Chapitre 16 : Il démontre le désendettement de la Commune. En 2007, le remboursement du capital devrait s'établir à 150 000 euros compte tenu du profil d'extinction de la dette 2007.

Chapitres 20 et 21 : Ils recensent les études et travaux réalisés et démontrent la dynamique des investissements de la Commune compatible avec notre politique de désendettement.

Chapitre 10 : Son évolution sera marquée en 2007 par la perte de la Taxe Locale d'Équipement transférée au SAN.

Chapitre 13 : Il représente les subventions perçues, notamment du Conseil Général. En 2007, il sera sollicité à hauteur de plus de 200 000 euros.

Chapitre 16 : Il représente l'emprunt contracté pour la réalisation de nos investissements. La réalisation 2006 doit s'interpréter comme un reste à réaliser de 500 000 euros sur l'exercice 2005 et le solde en réalisation 2006.

Globalement, sur 2007, l'enveloppe à affecter aux travaux est évaluée à 500 000 euros pour un emprunt de l'ordre de 200 000 euros. Parallèlement, le SAN, dans le cadre de sa compétence générale d'investissement, présente un budget d'investissement pour Grans de l'ordre de 2,2 millions d'euros.

En matière de fonctionnement :**L'évolution 2003-2006 démontre :**

■ La maîtrise des charges à caractère général puisqu'elles sont en diminution de plus de 10% sur la période ; effort qui sera poursuivi en 2007.

■ Les efforts consentis pour la pérennisation des emplois aidés dans une optique de justice sociale et d'efficacité accrue des services municipaux. En 2007, la masse salariale sera quasiment stabilisée.

■ La diminution de la charge d'emprunt en intérêts confirmant le désendettement.

■ La dynamique de nos bases fiscales puisque le produit fiscal augmente malgré la diminution des taux qui sera poursuivie notamment en direction des ménages dans la limite des règles de liaison des taux.

P.S. : Le Débat d'Orientations Budgétaires permet à la Majorité de présenter les orientations de son futur Budget. Cela doit être le moment où l'Opposition peut critiquer, amender, approuver... en un mot : débattre. Et bien, à Grans, il n'y a pas eu débat, l'Opposition n'ayant pas pris la parole après l'exposé. Sans commentaire...

La Galette des Rois
du Comité des Fêtes,
à La Voûte, le 11 janvier



La Galette des Rois des Relayers de Grans qui avaient invité, pour l'occasion,
les bénévoles du Téléthon 2006, à la salle Gérard Philippe, le 16 janvier



Cérémonie des Vœux
à CLESUD, le 16 janvier



Conférence sur l'énergie par le Général De Champeaux,
à la Médiathèque, le 6 février



Cérémonie des Vœux
de Ouest Provence,
à Istres, le 26 janvier

IL Y A DES RACINES AUX BRANCHES

■ **Dimanche 11 mars : Psychogénéalogie : La fratrie**
 Il existe un ordre de naissance qui doit être respecté pour que chacun puisse s'épanouir. C'est avec nos frères et nos sœurs que nous apprenons à communiquer. De notre relation avec eux dépend notre relation au monde social en tant qu'adulte. Quelle est ma place ? Est-ce qu'on me la donne ? Est-ce que je l'accepte ? Quelles en sont les conséquences ?

Intervenant : **Anne Gourgouillon** - Prix : **60 €**

Renseignements, inscriptions : 04 90 56 52 33 & 06 73 64 03 97
www.racinesauxbranches.fr

AMUSIQUONS-NOUS

UN ATELIER MUSIQUE PARENTS/ENFANTS LE SAMEDI MATIN
Un moment musical ludique et exceptionnel à partager avec vos enfants autour d'instruments de musique, de jeux de doigts, de comptines et de danse.
 Suite à la demande de nombreux parents, l'association AMUSIQUONS-NOUS met en place cette année un atelier parents/bébés d'éveil musical et corporel ponctuel, qui aura lieu certains samedis matin de 9h30 à 10h30, à Grans.

Les papas et les mamans travaillant en semaine pourront ainsi profiter de ce moment musical ludique avec leurs enfants de 6 mois à 3 ans le samedi où ils seront disponibles, sans s'engager pour l'année pour autant.

plusieurs samedis au choix :

17 mars, 31 mars, 12 mai, 2 juin, 16 juin, 23 juin

tarif : non adhérent **8€50** - adhérent **6€50**

renseignements et réservations

(attention places limitées) :

SANDRA HANGEN : 04.90.53.44.78 ou 06.18.47.02.51

L'AMICALE DES POMPIERS

L'Amicale des Pompiers de Grans remercie la population pour leur accueil et vous communique les numéros gagnants de la loterie des calendriers :

N° 4428 - N° 7491 - N° 7538

LI PICHOUNET BOURSE À LA PUÉRICULTURE

Comme chaque année, l'association "Li Pichounet", organise une Bourse à la Puériculture qui aide les familles à acheter tous objets de puériculture, mobilier, jeux, ..., à des prix très raisonnables ou encore à vendre une partie de ses biens, devenus inutiles pour des enfants devenus grands.



Lors de la dernière édition, le 25 mars 2006

Samedi 24 Mars, Rejoignez-nous à la Salle Gérard Philippe où se tiendra cette vente.

Les Dépôts auront lieu de 8H30 à 10H30 le matin et les Ventes de 11H30 à 17H.

Pour tous renseignements, veuillez contacter

Mme PRIN : 04.90.55.80.09

Mme BONIVARDO : 04.90.55.81.19

CANTABILE

Cantabile reçoit "A VIVA VOCE", chorale d'ORAISON. Ce concert sera donné à l'amphithéâtre Robert Hossein, **le dimanche 25 mars, à 15h30.**

Pour votre plaisir et le nôtre, venez nombreux nous encourager.

Entrée gratuite

La Super Soirée Dansante de l'A.S.G. Foot, à la salle Gérard Philippe, le 10 février



L.A.S.G. FOOT

COMITE DES FETES

LE 5^{ÈME} SALON DES SAVEURS ET TRADITIONS

Le Comité des fêtes organisera son 5^{ème} Salon des Saveurs et Traditions, le samedi 17 et le dimanche 18 mars. Pour cette nouvelle édition, deux nouveautés majeures : l'extension de ce Salon à l'extérieur de la Salle des Fêtes et la gratuité de l'entrée à ce Salon.

Pourquoi avoir voulu agrandir ce Salon ?

- Devant les demandes toujours plus nombreuses des exposants et devant l'intérêt suscité par ce Salon, nous avons finalement fait le choix de grandir. Nous avons voulu un agrandissement en deux temps pour pouvoir réaliser ce Salon l'an prochain au gymnase qui est un espace beaucoup plus grand, capable d'accueillir le double d'exposants. Cette année notre croissance aura été de près de 50%.

Pourquoi avoir rendu l'entrée de ce Salon gratuite ?

- Afin d'en simplifier la gestion et de permettre à un plus grand nombre de visiteurs d'en profiter.



Lors de la 4^{ème} édition du Salon, le 18 mars 2006

Des exposants plus nombreux vous régaleront de leurs spécialités et par leur diversité. Petits producteurs venus de toute la France, mais aussi de Grans, ils vous proposeront des produits de qualité, provenant de leurs terroirs respectifs. Nous accueillerons de nouveaux exposants qui nous feront le plaisir de participer à notre rendez-vous annuel du goût et de la gastronomie.

Les nouveaux exposants : choucroute d'Alsace, chocolats, gâteaux à la broche, Condrieu (côte Rotie), sorbets, pogne de Roman, apéritif et huile à la truffe, bière, mais également des produits prestigieux comme : clos Vougeot (Bourgogne), Armagnac, croustade et safran.

Nous vous invitons à venir nous rendre une petite visite gourmande, vous pourrez ainsi laisser libre cours à vos envies gastronomiques.

Ce Salon se tiendra en journée continue de 10h à 18h30 le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Vous aurez également la possibilité de manger sur place le midi.

Une ambiance musicale et conviviale vous y attend. **L'inauguration de ce 5^{ème} Salon des Saveurs et Traditions aura lieu le samedi à midi.** Nous espérons vous voir encore plus nombreux que l'année dernière.

Christian GIRAUD, Président du Comité des Fêtes

LA NOUVELLE TARIFICATION DES FOIRES

Le Comité des Fêtes et la Municipalité, organisateurs des foires de Grans, ont décidé de modifier la tarification de ces foires afin de les rendre plus équitables et d'en augmenter la sécurité.

La nouvelle tarification est née d'une double volonté : celle de maintenir le niveau de qualité de nos foires et celle de veiller à un maximum de sécurité, sécurité liée au nombre d'exposants présents et à l'affluence des visiteurs toujours nombreux chaque année (estimé à 15 000). Il existait déjà une répartition des emplacements dans le village par secteur : animaux, artisanat, vêtements, produits de bouche, espace bio, forains, ...

En plus de cette répartition par secteur, il y aura désormais une tarification au m² occupé. Chaque emplacement aura une superficie bien définie et un tarif propre. Pour plus d'équité, cette nouvelle tarification sera dégressive et sera au prorata de la surface allouée. **Chaque exposant se devra de respecter le périmètre de son emplacement et devra par ce fait laisser libre les voies de circulation destinées au public.**

Toujours dans le même souci de sécurité, des passages de sécurité ont été aménagés (quand cela a été possible) à l'arrière des stands des exposants pour disposer de couloirs dégagés afin de parer à toute éventualité.

Nous essayons par ces mesures de répondre à nos préoccupations qui sont le maintien de la qualité de ces foires et de sécuriser un peu plus les espaces qui leur sont destinés.

"HISTOIRES À GRANS" 2007

Pour sa première édition en 2006, "Histoire à Grans" a remporté un certain succès. Se sont côtoyés pour l'occasion: traditions et culture taurines, abrivados et jeux dans les arènes, cinéma et expositions. Bien des genres différents que l'on n'associe pas forcément habituellement, mais qui faisait l'originalité de cette nouvelle manifestation.

La toute récente manifestation dénommée « Histoires à Grans » aura lieu cet été, pour sa seconde édition. Le Comité des Fêtes, en collaboration avec la Mairie, travaille déjà sur son organisation et sur un nouveau thème. **L'organisation voulue par le Comité des Fêtes se veut fédératrice et ouverte vers les associations et toutes les bonnes volontés.**

Christian GIRAUD, Président du Comité des Fêtes



Lors de la 1^{ère} édition d'"Histoires à Grans", le 26 août 2006



« ...Raoul LEYDIER est, professionnellement, un retraité de l'agriculture. Pourtant, il n'a jamais vraiment quitté le métier qui lui colle à la peau et se distrait aujourd'hui avec ses quelques 9 000 oliviers au beau milieu de la plaine de Crau. Nous l'avons rencontré... »

C'est en ces termes que commence l'article de quatre pages de Christian ARGENSON consacré à Raoul LEYDIER, dans la revue technique et économique (N° 54 de Novembre/Décembre 2006) "Le Nouvel Olivier".

Personnalité incontournable de Grans, Raoul LEYDIER est un homme hors du commun. Il possède le plus important verger oléicole français à ce jour.

Agriculteur depuis cinq générations, la famille LEYDIER a travaillé dans la production des foins de Crau, et pratique aujourd'hui la culture de vergers (pêches) et de quelques productions légumières de plein champ. À la suite du gel de 1956 et grâce à l'encouragement du Ministère de l'Agriculture, une parcelle de 70 hectares d'oliviers a été plantée par Pierre LAVISON. Avec la complicité de son fils Denis, Raoul LEYDIER a, dès l'acquisition du verger en 2000, entrepris une remise à niveau de cet outil de production.

Il s'occupe aujourd'hui de 9 000 oliviers.

L'exploitation est très à la pointe dans la protection phytosanitaire du verger et les dernières techniques de ramassage.

L'attention portée à ses oliviers a permis une récolte de deux cent trente tonnes d'olives, à destination de la confiserie, fin septembre 2006. L'utilisation d'appareils électriques de battage de la végétation devrait permettre la récolte de plus de trois cents tonnes d'olives à huile.

Malgré ses bientôt quatre vingt temps, Raoul Leydier n'arrête jamais de sillonner son verger et de produire une marchandise de qualité irréprochable. Il aimerait bien que l'on s'intéresse à la notion d'AOC pour ses productions d'olives.

Un retraité toujours jeune, premier oléiculteur de France

C. ARGENSON
5/9 2006

Raoul Leydier est à la fois un jeune agriculteur, un professionnel et un retraité de l'agriculture. Pourtant, il n'a jamais vraiment quitté le métier qui lui colle à la peau et se distrait aujourd'hui avec ses quelques 9 000 oliviers au beau milieu de la plaine de Crau, en France. Avec l'encouragement du Ministère de l'Agriculture, une parcelle de 70 hectares d'oliviers a été plantée par Pierre LAVISON. Avec la complicité de son fils Denis, Raoul LEYDIER a, dès l'acquisition du verger en 2000, entrepris une remise à niveau de cet outil de production.



En 2000, il y a 50 ans que Raoul Leydier a commencé à travailler dans le verger de Crau. Il est aujourd'hui le premier oléiculteur de France. Il possède le plus important verger oléicole français à ce jour. Il s'occupe aujourd'hui de 9 000 oliviers. L'exploitation est très à la pointe dans la protection phytosanitaire du verger et les dernières techniques de ramassage.

La filtration de l'huile d'olive



Le processus de filtration de l'huile d'olive est crucial pour garantir sa qualité. Raoul Leydier utilise des équipements modernes pour ce processus. L'huile est filtrée à travers des filtres pour éliminer toute impureté. Ce processus est automatisé et permet de traiter de grandes quantités d'huile.



La protection phytosanitaire du verger



La protection phytosanitaire est essentielle pour maintenir la santé des oliviers. Raoul Leydier utilise des produits naturels et des techniques innovantes pour protéger son verger. Il surveille régulièrement les oliviers et agit rapidement en cas de problème.

La récolte et le transport des olives



La récolte des olives est un processus minutieux qui nécessite des équipements adaptés. Raoul Leydier utilise des machines électriques pour faciliter le ramassage. Les olives sont ensuite transportées soigneusement vers le moulin pour la production d'huile.

« ...Raoul LEYDIER est aujourd'hui le premier oléiculteur de France tant en matière de superficie que de production. Nous nous devons de vous le faire savoir... »

UN PIPELINE À GRANS

Depuis le mois de septembre, d'importants travaux sont effectués sur la commune de Grans pour la pose d'un pipeline. Ce chantier dans la colline suscite beaucoup de questions. Voici quelques éléments de réponses.

Le pipeline construit sur Grans est une partie de l'oléoduc reliant Fos sur Mer à Rognac. Il permet d'assurer le convoyage du pétrole brut jusqu'aux réserves stratégiques françaises situées à Manosque. **Cet ouvrage important représentera à terme l'équivalent**

d'un trafic de 600 camions citernes par jour. La fin du chantier pour la partie gransoise est prévue pour le mois de juin 2007.

Le déroulement du chantier comprend plusieurs phases. Un état des lieux initial de l'environnement a été effectué **afin d'assurer après réalisation de l'impact moindre des travaux.**

L'étape suivante est l'ouverture du poste de travail ce qui représente une zone de 16 m de large durant la durée du chantier. Les canalisations sont alors déposées le long du tracé pour permettre aux géomètres effectuer leurs relevés et de cintrer les pièces pour épouser le profil du terrain. Les tubes sont soudés à la main et radiographiés pour vérifier l'étanchéité de l'ensemble. **Sur la commune, le chantier représente 6,6 km, soit environ 450 tubes !** Enfin, les tubes sont posés et des essais de résistance sont pratiqués grâce à des épreuves hydrauliques. Les tranchées sont alors remblayées.

Les canalisations sont enterrées à 1,20 m sous la surface. Un tri des terres lors de l'ouverture de la tranchée est opéré. La couche de terre végétale est enlevée en premier et séparée de la terre du sous-sol. **La terre végétale sera redéposée en surface afin de permettre une utilisation ultérieure des terrains (pâtures, cultures, ...).**

« À la fin des travaux, il est quasiment impossible d'imaginer l'importance de l'ouvrage réalisé. », indique le responsable du chantier.

Les travaux mobilisent 240 personnes et de nombreux engins de terrassement générant des risques éventuels. **La sécurité autour du chantier est une préoccupation constante des responsables, tant pour les ouvriers que pour les éventuels promeneurs curieux de l'ouvrage.** Toutes les mesures sont prises pour apporter un maximum de garanties aux habitants de la commune.

Les travaux mobilisent 240 personnes et de nombreux engins de terrassement générant des risques éventuels. **La sécurité autour du chantier est une préoccupation constante des responsables, tant pour les ouvriers que pour les éventuels promeneurs curieux de l'ouvrage.** Toutes les mesures sont prises pour apporter un maximum de garanties aux habitants de la commune.



**POIDS D'UN TUBE DE 15 M : 3,5 TONNES
LONGUEUR TOTALE DU CHANTIER : 140 KM
LONGUEUR DU TRACÉ GRANSOIS : 6,6 KM
PRESSION : 45 BARS**

MAJORITÉ / GRANS, PROGRÈS & PATRIMOINE (SC, PRG, PS) ■ LOGEMENTS SOCIAUX (SUITE... MAIS PAS FIN)

Lors de la cérémonie des vœux, Yves VIDAL attirait l'attention du sous préfet, une fois de plus, sur le dossier ubuesque des logements sociaux.

En effet, comme nous l'avions annoncé dans de précédents articles, nous nous étions engagés dans une politique d'incitation à l'urbanisation des grands terrains du centre urbain et de pression sur les constructeurs pour inclure des logements sociaux dans leur projet. Cette volonté avait porté ses fruits puisque nous pouvions d'ores et déjà compter sur 47 nouveaux logements sociaux à GRANS. Tout cela était trop beau ! Pour un des projets, l'organisme de construction sociale nous explique que le financement de ses réalisations dépend d'emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation qui adosse ses taux d'intérêts sur ceux du livret A. Ceux-ci ayant augmenté, le volume de leurs emprunts et par conséquent de leurs projets diminue.

Pour un projet gransois d'habitat social pavillonnaire, la participation demandée au constructeur pour l'acquisition du terrain rend le projet trop cher au regard des nouvelles conditions de prêt.

Alors la solution ? Eh bien, évidemment, si la commune achetait ces terrains et les rétrocédait à l'organisme HLM, ils seraient décidés à accepter !!!

Ce cas de figure est envisageable, mais il fait appel à l'effort de la commune, c'est à dire des Gransois par l'intermédiaire des impôts locaux. Nous voyons bien là les limites des déclarations gouvernementales à l'approche d'échéances électorales. Lorsqu'on prétend encourager la construction de logements sociaux, il faut s'en donner les moyens et non pas faire reposer l'effort, une fois de plus, sur les collectivités locales !

Mais ce n'est pas tout. Nos entretiens avec les Gransois nous montrent qu'une majorité de locataires aimeraient accéder à la propriété. Ils ont un emploi, des économies, mais les prix pratiqués dans l'immobilier sont largement dissuasifs. La volonté municipale était de réaliser des logements sociaux en accession à la propriété, mais ce genre de réalisation ne rentre pas dans le quota des 20 % de logements sociaux ! Or, nous savons pertinemment que de telles réalisations permettent la libération de logements HLM, ce qui correspond à l'augmentation du parc de logements sociaux. Encore une anomalie qu'il faudrait éclaircir auprès de nos nombreux candidats aux élections présidentielles !

SECTION SOCIALISTE DE GRANS : LE TEMPS DU RENOUVEAU ET DE L'ACTION

À la veille d'échéances électorales majeures et déterminantes pour la destinée de notre Pays, la section gransoise du Parti Socialiste, revigorée par l'apport de nombreux camarades qui ont répondu à la campagne d'adhésion impulsée par François HOLLANDE et Jack LANG, est plus que jamais prête à produire un vrai travail militant.

À travers la diffusion régulière d'un journal, un blog consultable sur Internet et l'organisation de débats ouverts à la population, comme l'ont été les deux derniers forums participatifs de janvier, nous allons recueillir et apporter de l'information auprès des citoyens gransois.

Cette vitalité s'exprime également par une plus grande participation à la majorité municipale. Aux côtés de nos partenaires, nos quatre élus socialistes contribuent activement à la politique communale guidée par des valeurs de gauche alliées à l'intérêt du village.

Début février, le Premier Secrétaire Fédéral du Parti Socialiste, Eugène CASELLI, est venu à Grans pour organiser l'élection du bureau local. C'est Dominique LEBOEUF, qui a été élu secrétaire et qui prend donc la direction de la section de Grans. Michel VOLABEL, a été désigné trésorier. Les différentes responsabilités et charges seront partagées avec l'ensemble des membres.

Le monde a évolué, nous entendons faire évoluer notre façon de vivre la politique et vous invitons à enrichir et à faire triompher les propositions porteuses de justice sociale, d'exigence environnementale et garantes d'une authentique démocratie participative.

Contacts :

Adresse : **Section gransoise du Parti Socialiste - BP 13 - 13450 GRANS**

Blog : www.gransois-socialiste.parti-socialiste.fr

E-mail : ps.grans@free.fr

"LE RÉGIONAL " DU 15 FÉVRIER 2007 DIT "COCASSE" (Ci-dessous, intégralité de l'article paru)

"Cocasse - Éric Cameler s'est élevé contre la modification des seuils de poursuite en cas de non-recouvrement des dettes (qui passeraient à 200 euros avant saisie), arguant que, « par respect envers ceux qui paient en temps et en heure, on ne doit pas laisser courir, ce ne serait pas juste ». Une rigueur assez cocasse quand on se souvient qu'Éric Cameler avait fait souffler la tempête lorsque, en 2004, le Maire envoyait la Police Municipale récupérer des impayés de cantine. Certes les policiers étaient entrés dans l'école, mais c'était bien pour paiement de dette à la commune."

Dit autrement, M. Cameler a "soulevé une tempête" en 2004 lorsque le Maire a fait porter, à la suite de très nombreuses relances, une lettre à quatre parents à la sortie de l'école, justement pour ne pas envoyer les huissiers, seule autre solution envisageable. Et bien, notre élu communiste préfère que le Maire envoie un huissier au domicile des retardataires !

Gransois, à vous de juger, le Garde Municipal ou l'huissier. Le Maire préfère le Garde Municipal, l'élu communiste l'huissier...

C'est plus juste... C'est lui qui l'a dit en Conseil Municipal.

OPPOSITION / DÉMOCRATIE GRANSOISE ■

En date du 10/01/07 notre groupe a voté contre la création d'un emploi de chargé de mission au sein du service technique, service qui à ce jour est composé de 17 personnes dont 1 chef de service, 2 adjoints et 1 secrétaire, soit 4 "responsables" pour 13 personnes !

Les charges de personnel ayant déjà augmenté de 25% en 3 ans, était-il nécessaire de créer un poste supplémentaire "d'encadrant" sachant que les objectifs de ce poste sont ceux dévolus normalement à un chef de service ? Ceci remet en cause non seulement les compétences du responsable actuel mais multiplie par ce fait les charges de personnel. Si des problèmes existent au sein de ce service d'autres actions moins coûteuses sur le long terme étaient possibles : réorganisation du service, stages, formations, audit externe, ...

Nous redoutons un emploi de complaisance, nos doutes ont été levés quand nous avons vu arriver le mari d'une élue de la majorité, adjudant-chef, jeune retraité de l'armée !

autrement dit : comment menotter les services municipaux en y infiltrant des partenaires politiques ?

Le 30 janvier, la municipalité a présenté ses vœux à la population. Nous avons été interpellés par des Gransois surpris de notre absence sur la scène : chantage puéril et malsain de notre Maire qui d'un tour de passe-passe pervers mais habituel a détourné notre présence sans qu'aucun élu de la majorité ne s'en offusque.

En nous mettant à l'écart, c'est à 45% de la population que la majorité nie sa présentation de vœux.

Nous tenons à présenter nos excuses et renouvelons nos vœux à tous les Gransois.

Cette soirée n'était que les vœux de la majorité sur le compte des finances de tous les Gransois !!

Nous vous laissons juges de tels actes...

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).

VENDREDI 23 MARS / 20H30 - ESPACE ROBERT HOSSEIN

POUM TCHACK "DÉLIRIUM LIVE"

Le swing et l'énergie, la virtuosité et l'humour. Le plaisir et la complicité.

Depuis cinq ans que Poum Tchack, issu des environs de Marseille, écume les scènes de France et d'ailleurs, de Lille à Nouméa, Genève ou Essaouira, les éloges n'ont pas manqué pour saluer le travail de ce groupe au langage riche et aux accents variés.

Si le swing manouche et la musique tzigane restent les ingrédients principaux de ce mélange détonnant, ces six musiciens puisent sans complexe dans bien d'autres univers. Violon, bandonéon, guitares, contrebasse, percussions, chants, l'acoustique est à l'honneur, le rock n'est jamais très loin.

Leur spectacle "Delirium live" est à l'image de leur nouvel album : **une fougue communicative et une qualité d'interprétation qui donnent toute sa dimension à un groupe taillé pour la scène.** ■ Tarif C ■



**LES TARIFS
DES SPECTACLES
À L'ESPACE
ROBERT HOSSEIN**

Les tarifs abonnement

Tarifs	Adulte	Jeune	Passion	Découverte
A	20€	12€	18€	-
B	13€	7€	8€	-
C	5€	5€	5€	5€

Les tarifs hors abonnement

Tarifs	Plein	Réduit*	Jeune	RMI
A	25€	20€	14€	4€
B	17€	14€	8€	2€
C	8€	6€	6€	2€

* Abonnement découverte, demandeurs d'emploi, revenus inférieurs au SMIG

Sœurs et Cithes Ovest Thoveneva **Cinéma** ESPACE ROBERT HOSSEIN **3,5 € la séance**

▼ Jeudi 8 / 18H30



▼ Jeudi 15 / 18H30



▼ Jeudi 22 / 18H30



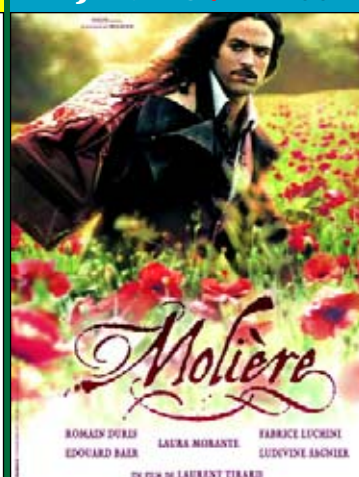
▼ Jeudi 29 / 18H30



▼ Jeudi 8 / 21H00



▼ Jeudi 15 / 21H00



▼ Jeudi 22 / 21H00



▼ Jeudi 29 / 21H00



L'AGENDA DU MOIS

Dimanche 4 Mars

Assemblée Générale du Souvenir Français
à partir de 10H • Espace Robert Hossein

Mercredi 14 Mars

Permanence Urbanisme sur RdV
10H à 12H • Mairie (04 90 55 99 74)

Samedi 17 & Dimanche 18 Mars

5^{ème} Salon des Saveurs & Traditions
de 10H à 18H30 • Salle Gérard Philippe

Jeu

Vernissage exposition enfants & M.F. Lejeune
17H • École maternelle

Vendredi 23 Mars

Poum Tchack "Délium Live"
20H30 • Espace Robert Hossein

Samedi 24 Mars

Bourse à la Puériculture "Li Pichounef"
de 8H30 à 17H • Salle Gérard Philippe

Dimanche 25 Mars

Concert : "Cantabile" reçoit "A Viva Voce"
15H30 • Espace Robert Hossein

Mercredi 28 Mars

Permanence Urbanisme sur RdV
10H à 12H • Mairie (04 90 55 99 74)

Vendredi 30 Mars

Carnaval de la crèche "Les Feuillantines"
à partir de 15H

Et n'oubliez pas, en page 7, l'agenda de la Médiathèque Intercommunale.

*Sœurs d'Als
Ouest Provence*

**SPECTACLE
AVRIL**

**ESPACE R. HOSSEIN
RÉSERVEZ VOS DATES :**

**Mardi 3 avril à 18h30 :
"Pezzettino"**

*Maison de mon enfance
Maison de mon enfance
De toutes mes espérances
Aux grands murs vermoulus
Où je ne suis plus revenue
Le grand marronnier dans la cour
Où s'écoulaient mes plus beaux jours
Tu gardes enfermé dans tes pierres
Tout un passé plein de mystère
Pourquoi faut-il abandonner
Ce que l'on a le plus aimé
Et ne jamais revenir
Y chercher ses chers souvenirs
Dans ce monde désaxé
Où tout est bouleversé
Tout est parti à tout jamais
Et, jamais, ne retrouverai
Mes souvenirs si beaux, si gais
Allons, ma mie, n'y pense plus
Les temps sont tous révolus.*

Marcelle Blaise

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle **avant le 15 de chaque mois** (avant le 10 pour la page Expression libre). Merci d'avance.

UN PROJET D'ÉCOLE À L'ÉCOLE MATERNELLE PRÉVERT : "ARTS ET PATRIMOINE"

Dans le cadre de l'entrée dans notre projet "Arts et Patrimoine" (objectif d'appropriation de la nouvelle école), l'équipe enseignante de la maternelle a réalisé une collecte de mots en relation directe avec les impressions des parents sur les nouveaux locaux.

Ces mots étaient anonymes et pouvaient relever des domaines de l'image, de l'émotion, de l'action, de la sensation, de la description, ...

De nombreux parents ont répondu à notre appel et le résultat se présente sous la forme d'un "mur de mots" exposé à l'entrée de la maternelle. **Merci à tous les parents qui ont bien voulu participer !**

L'équipe enseignante



UNE ARTISTE À L'ÉCOLE MATERNELLE...

L'équipe enseignante de l'école Maternelle, dans une démarche d'appropriation des nouveaux locaux par les élèves et leur famille, a utilisé les arts plastiques comme support d'activités. **Partant du principe que les murs de l'école maternelle pourraient accueillir, de manière quasi permanente des œuvres d'art, elle a souhaité mettre en place un projet de création artistique "in situ" avec les élèves.**

C'est tout naturellement vers l'ADDAP (Association pour le Développement des Arts Plastiques et du Patrimoine), qui finance en grande partie le projet dans le cadre de ses missions d'éducation artistique sur l'intercommunalité, que les enseignantes se sont tournées pour les aider. Le Service Culturel Ouest Provence de Grans, associé au projet, apporte une aide logistique et relationnelle avec les services de la ville. La commune a apporté son soutien par le financement et l'installation des cimaises d'accrochage des œuvres aux murs de l'école.

Ainsi depuis le mois de janvier 2007, une artiste plasticienne, **Marie-France Lejeune**, intervient dans l'école auprès des deux classes de moyenne section. Cette artiste a été choisie par l'ADDAP pour sa grande expérience d'interventions auprès des jeunes enfants et pour sa démarche artistique basée sur la représentation photographique et le décalage entre le réel et la réalité photographique en s'appuyant sur les objets du quotidien. **Cette action trouvera son terme le 22 mars avec une exposition, à l'école maternelle des travaux réalisés par les enfants au côté des œuvres de l'artiste Marie-France LEJEUNE.**

Le vernissage de cette exposition, originale et ludique sur le thème de la perception et l'illusion, en présence des enfants et de l'artiste aura lieu Jeudi 22 mars à 17h00.

21 JUIN 2007... FAITES DE LA MUSIQUE... !!!

Cette année encore, fidèle à l'esprit qui a présidé lors de la création de cette grande manifestation nationale, la ville de Grans organisera la Fête de la Musique. Fous de Jazz ou classique, accros de Rock ou de Rap, dingues de variété ou de Folk, amoureux de la mandoline ou du biniou, musiciens de tout bord, amateurs, confirmés ou débutants, **la scène vous sera ouverte le jeudi 21 juin 2007.**

Afin de préparer au mieux cette manifestation, si vous souhaitez vous produire en public ce soir-là, faites-vous connaître auprès du Service Culturel de Grans au centre Socio Culturel Pablo Neruda. **Tél. 04 90 55 99 88.**